Sécurité aux Auxons : compte rendu de la réunion publique avec la gendarmerie

Objet : Mardi 24 novembre 2026 de 19h à 21h - Pôle sportif et culturel des Auxons

À l'initiative de la mairie, une réunion publique consacrée à la sécurité s'est tenue ce soir au Pôle sportif des Auxons, en présence d'environ 150 habitants et de représentants de la gendarmerie d'École-Valentin.

Cette rencontre avait pour objectif de réunir la population et la gendarmerie afin de dispenser une information sur la sécurité des personnes et des biens et de répondre aux questions liées à la problématique actuelle des cambriolages.

1. Une mobilisation pour lutter contre les cambriolages

La réunion s'est déroulée en présence des personnes suivantes :

- Capitaine Eberhart, commandant la communauté de brigades (COB) d'École-Valentin ;
- Major Carillon, référent sûreté près le groupement de gendarmerie départementale du Doubs ;
- Lieutenante Ferrand ; élève officier en stage à la COB Ecole-Valentin ;
- Gendarme Miot, correspondant Gendarmerie d'Ecole-Valentin - Mairie des Auxons ;
- Anthony Nappez, maire des Auxons ;
- Alain Berly, adjoint au maire à la sécurité des Auxons

Les échanges ont porté sur les modes opératoires des cambrioleurs, les moyens de préventions, les bons réflexes à adopter en cas de situation suspecte.

Les cambriolages : comprendre pour mieux se protéger

Depuis le 1er octobre dernier, 17 cambriolages ont été recensés aux Auxons, 24 depuis le 1er janvier.

L'entrée des cambrioleurs dans les domiciles se fait principalement par l'arrière des bâtiments, parfois par l'étage ; les effractions constatées concernent principalement des ouvrants simples, forcés à l'aide d'outils courants, comme un tournevis.

Les cambriolages se produisent majoritairement entre 17 h et 21 h depuis le 1er octobre, un créneau qui correspond à la tombée de la nuit plus précoce et aux retours au domicile.

Les bijoux et le numéraire sont la principale cible des voleurs. Les objets numériques sont beaucoup moins ciblés, car facilement traçables.

La gendarmerie a rappelé qu'il n'existe pas de solution unique pour se prémunir des cambriolages, mais que plusieurs précautions permettent de compliquer l'accès au domicile, de limiter les risques et d'en limiter le préjudice.

Les conseils de la gendarmerie pour protéger son domicile

Renforcer les accès et dissuader les intrusions

- Installer des volets et privilégier une serrure d'entrée à trois points.
- Retarder au maximum l'accès au domicile afin de compliquer les effractions (fermer les volets à la tombée de la nuit).
- Programmer l'éclairage intérieur à partir de 17 h ou 18 h, notamment en période hivernale.
- Fermer son portail et entretenir les abords de sa propriété : une pelouse tondue et des arbres taillés donnent l'impression d'une présence régulière.
- Ranger les échelles et ne pas laisser d'outils à disposition à l'extérieur.
- Installer des éclairages à détection de présence autour de l'habitation.
- Ne pas cacher de clés aux abords de l'entrée (sous le paillasson, pots de fleurs, boites à clés, etc...).

Éviter de faciliter le vol

- L'entrée, la salle de bain et la chambre sont les trois pièces fouillées en priorité par les voleurs.
- Ne pas laisser de sacs à main, de clés ou d'argent à proximité de l'entrée.
- Ne pas laisser les bijoux de valeur apparents dans la salle de bain et la chambre.
- Conserver les numéros de série des équipements numériques.
- Photographier les bijoux de valeur et conserver les factures ainsi que les estimations.

Lors d'une absence ou de vacances

- Ne pas laisser sa boîte aux lettres déborder.
- Éviter de publier des photos de vacances sur les réseaux sociaux avant son retour.
- Ne pas communiquer ses dates d'absence sur son répondeur téléphonique.
- Signaler son absence à la gendarmerie grâce à l'opération « Tranquillité Vacances ».

Que faire en cas de comportement suspect ou inhabituel constaté dans la commune ?

Les gendarmes ont insisté sur l'importance de ***signaler rapidement*** tout fait suspect ou inhabituel.

Un véhicule suspect, des individus qui rôdent autour d'une habitation ou un comportement inhabituel dans le voisinage doivent inciter à la vigilance.

En cas de doute, composez le 17. La gendarmerie a rappelé qu'il ne faut pas hésiter à appeler : les habitants ne dérangent jamais les forces de l'ordre en signalant un comportement suspect. La patrouille disponible la plus proche sera dépêchée sur les lieux.

En cas de cambriolage, si vous êtes témoin de quelque chose, il est important de recueillir un maximum d'informations, dans la mesure du possible et sans se mettre en danger et de les transmettre sans délai aux gendarmes :

- Description des individus ;
- Type, couleur et immatriculation du véhicule ;
- Photographies éventuelles du véhicule ou des personnes.

Si vous constatez qu'un cambriolage a été commis à votre domicile :

- **Ne touchez à rien,** ressortez immédiatement de votre domicile, quittez la zone de l'effraction et composez sans délai le 17 pour mettre en mouvement la gendarmerie**.**
- Il est essentiel de **préserver les lieux** afin de ne pas compromettre les constatations et la recherche des indices par les enquêteurs.

2. La vidéoprotection : un déploiement en cours aux Auxons

La mairie a présenté le projet de vidéoprotection qui sera prochainement opérationnel sur la commune.

Neuf caméras sont prévues aux entrées/sorties des Auxons ainsi qu'à des endroits stratégiques, notamment à proximité de l'école et du "City parc".

Les caméras seront installées principalement sur les mâts de l'éclairage public.

Le dispositif poursuit un objectif de dissuasion - des affiches règlementaires signaleront la présence des caméras - mais aussi d'orientation des investigations pour les enquêteurs.

Le déploiement est en cours et doit se poursuivre jusqu'à la mi-décembre, pour une mise en service prévue en fin d'année.

3. Cybersécurité : adopter les bons réflexes

La gendarmerie a également sensibilisé les habitants aux risques liés aux escroqueries numériques.

Les principaux conseils rappelés :

- Se méfier des courriels et SMS frauduleux.
- Ne jamais communiquer ses codes bancaires par téléphone ou par courriel.
- Utiliser un coffre-fort numérique pour conserver ses mots de passe.
- Mettre en place la double authentification sur ses comptes lorsque cela est possible.

Ces précautions permettent de mieux protéger ses données personnelles et de limiter les risques d'usurpation ou de fraude.

4. Démarchages : rester vigilant

Par arrêté municipal, le démarchage est interdit dans la commune sauf en cas d'autorisation expresse de la mairie. Dans les cas où une autorisation est accordée, publicité en est faite dur les panneaux d'information aux entrées du village ainsi que sur l'application "PanneauPocket".

En cas de démarchage suspect à domicile, les habitants sont invités à relever le maximum d'informations sur la ou les personnes et le véhicule utilisé et de contacter immédiatement le 17. La patrouille la plus proche sera dépêchée sur les lieux pour contrôler les individus ; lesquels seront verbalisés le cas échéant.

Ne laissez en aucun cas ces démarcheurs pénétrer sur votre terrain ou dans votre habitation.

5. Les moyens d’action de la gendarmerie

La brigade d’École-Valentin compte 35 gendarmes pour 30 communes.

Le délai d’intervention moyen annoncé est de 11 à 12 minutes pour l’arrivée des gendarmes.

Ces derniers ont également précisé que cinq patrouilles, dont un véhicule banalisé, avaient circulé ces derniers jours sur les secteurs des Auxons, de Devecey et de Châtillon-le-Duc. Malgré cette présence renforcée, des cambriolages ont malheureusement encore été constatés.

Cette mobilisation s’inscrit dans le travail de surveillance et de prévention menés sur le territoire.

6. Une réunion marquée par de nombreux échanges

La réunion a suscité de nombreuses questions de la part des habitants, témoignant de leur préoccupation face aux cambriolages récents.

Les représentants de la gendarmerie ont apporté des réponses et rappelé les comportements à adopter pour mieux protéger les habitations et contribuer à la sécurité collective.

Ils ont notamment insisté sur l’importance de la vigilance de voisinage et de la transmission rapide des informations en composant le 17.

Pour aller plus loin

La gendarmerie recommande également le site masecurite.fr, qui propose des informations pratiques sur les cambriolages et les escroqueries.

La plateforme permet aussi de dialoguer directement avec un gendarme, à toute heure, grâce à un service de tchat.

La municipalité recommande aux habitants de télécharger l’application **Panneau Pocket** grâce à laquelle ils reçoivent des alertes concernant les urgences et les informations communales. Elles les invitent de même à s’abonner à la page facebook des Auxons et à consulter le site internet de la commune, www.lesauxons.fr, pour avoir accès à toutes les informations utiles mais aussi pour s’abonner à la newsletter.

La mairie remercie les représentants de la gendarmerie pour leur présence et leurs conseils, ainsi que les nombreux habitants venus participer à cette réunion.

La sécurité est l’affaire de tous : restons vigilants et n’hésitons pas à **signaler tout comportement suspect en composant le 17**.